

INSTRUCTIONS DE COURSE

RALLYE SUR LES COURANTS DU GOLFE 2020

I - REGLES DE COURSE

Règles applicables

-Les Règles de Course à la Voile ISAF

-Ces instructions et leurs annexes.

-Le plan d'eau du golfe du Morbihan est un lieu où le sens marin est d'usage. Les règles d'abordage en mer restent prédominantes. (RIPAM)

II - INFORMATION DES CONCURRENTS

Toutes les notifications aux concurrents et les éventuelles modifications des instructions de course ou avenants, seront précisées lors du briefing.

Ce briefing tiendra lieu de notification officielle pour chaque concurrent.

Toute modification de formule de course annoncée à terre sera applicable de suite, dès le départ suivant l'annonce.

Nous avons la liste des distraits. Bien que celle-ci soit sensiblement la même chaque année, certains semblent toujours étonnés de ne pas avoir reçu l'information qui leur a fait défaut.

III - PROCEDURES DE DEPART

H 5 Mn: Pavillon de série + signal sonore

H 4 Mn: Pavillon P + signal sonore

H 1 Mn: Pavillon P amené + signal sonore

H: Pavillon de série amené + signal sonore

1 - Dans la dernière minute, la règle du retour par l'extérieur est obligatoire : toute embarcation coupant la ligne durant cette minute doit en faire le tour par l'extérieur.

2 - Toute embarcation qui n'aura pas franchi la ligne de départ 3 mn après le signal de départ sera considérée comme non partante.

3 - Ligne de départ : les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le pavillon orange à l'arrière du bateau comité de course et la marque de départ : Bouée jaune sauf changement précisé lors du briefing ou par le bateau comité.

IV - RAPPELS

1 - RAPPEL INDIVIDUEL

Si une ou plusieurs embarcations, identifiées, partent prématurément, le pavillon X sera hissé appuyé d'un signal sonore. Il sera affalé dès que les "fautifs" auront réparé leur infraction et ce 3 mn au plus tard après le départ. Ils devront alors réparer leur faute, sous peine de disqualification.

Un départ prématuré devra être réparé par un retour sur la zone de pré-départ

et un nouveau franchissement de la ligne de départ.

2- RAPPEL GENERAL

Une flamme jaune et bleue (1° substitut) sera hissée, appuyée de deux signaux sonores. Après un rappel général, le comité de course pourra appliquer la règle d'exception.

Une nouvelle procédure : 5 4 1 0 sera envoyée.

Règle du pavillon noir : Les concurrents seront informés de l'application de cette règle par l'envoi d'un pavillon noir avec le signal préparatoire. Ce pavillon noir sera affalé, accompagné d'un long signal sonore à la minute.

« Si un pavillon noir a été envoyé, aucune partie de la coque, de l'équipage ou de l'équipement d'un bateau ne doit se trouver dans le triangle formé par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la dernière minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit être disqualifié sans instruction, même si le départ de la course est redonné ». Il devra quitter la zone de départ, et ne pourra recourir cette manche.

V - TEMPS LIMITE

Toute embarcation arrivant plus de 10 minutes après l'arrivée du premier n'aura pas d'ordre de classement et marquera le nombre de points du dernier à avoir franchi la ligne dans les temps, +3 points.

Cependant, ce nombre de points ne pourra pas être supérieur à celui obtenu par un coureur ayant abandonné au cours de la manche concernée.

VI - PENALITES

L'arbitrage se fait sur l'eau.

Une réparation de faute se fera par :

360° : lorsqu'un concurrent fautif répare sa faute de sa propre initiative ou sur demande de l'embarcation lésée, et sans intervention de l'arbitre.

720° : lorsque l'arbitre est obligé d'intervenir auprès du fautif pour lui faire réparer sa faute.

Disqualification : lorsque le concurrent ne répare pas sa faute après demande de l'arbitre.

Les réparations (360 ou 720) devront se faire dès que possible après l'incident, c'est à dire que s'il ne gêne personne, le concurrent fautif exécute cette réparation immédiatement.

Par contre, s'il se trouve au milieu d'un paquet, il devra tout d'abord signaler au jury qu'il va réparer et mettre en évidence cette volonté de réparation en s'écartant immédiatement du groupe dans lequel il se trouve.

De toutes les façons, le jury pourra intervenir au bout de trente secondes après l'incident si aucune réparation n'a été entamée.

Sur contact, si l'embarcation lésée ne proteste pas et ne demande pas réparation, elle pourra être également pénalisée par un 720° sur intervention des juges arbitres.

VII - MATERIEL

BRIS DE MATERIEL, YACHT LESE

En cas de faute, l'embarcation sera classée « abandon » sur la dernière manche courue.

Dans le cas où le dernier classement serait une disqualification, on remonterait à la manche précédente ou on l'appliquerait à la manche à suivre.

Une avarie de matériel devra être signalée immédiatement à un juge arbitre.

Une éventuelle réparation pourra être appliquée.

Il est important de signaler l'incident le plus rapidement possible au bateau jury le plus proche afin que celui ci puisse juger de la validité de la déclaration et en informer le PC course.

VIII - MARQUES DE PARCOURS

L'abordage d'une marque de parcours sera considéré comme une faute. Pour réparation, se référer au paragraphe VI, PENALITES.

Certaines marques étant suffisamment solides et/ou râpeuses, il est préférable d'éviter l'abordage !

Nous n'avons pas à juger les affinités de chacun, ce n'est qu'un avis.

IX - CLASSEMENT.

DECOMPTE DES POINTS

Le décompte des points se fait selon le barème suivant :

Premier : 0 point

Deuxième : 1 point

Troisième : 2 points

Nème : (N + 1) points

Disqualification : Total des bateaux au départ, moins un, plus 3 c'est-à-dire :
(T + 2)

En cas d'ex-æquo, l'avantage est donné au bateau qui aura obtenu le plus grand nombre de places de 1, de 2....etc pour la totalité des manches

XI - PAVILLONNERIE

- Aperçu : départ retardé

- Pavillon N et 3 signaux sonores : manche annulée et retour à terre

- Pavillon bleu : bateau comité en poste à l'arrivée

XII - ESPRIT SPORTIF

L'épreuve du BONO se veut amicale et conviviale tout commentaire supplémentaire est superfétatoire.

XIII - SECURITE

1- RESPONSABILITE : L'attention est attirée sur les règles fondamentales :

- porter assistance

Toute embarcation doit porter toute assistance possible à tout navire ou à toute personne en péril lorsqu'il est en mesure de le faire.

- responsabilité des concurrents

Il appartient à chaque embarcation, sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Une liste des bars et débits de boisson peut être fournie sur demande spéciale avant la procédure de départ.

2 – ABANDONS

Tout concurrent qui abandonne doit le signaler, si possible à un des bateaux du comité de course ou dès son retour à terre.

XIV - PARCOURS

Les parcours seront détaillés pendant le briefing et il sera répondu patiemment à toutes les questions (raisonnables) avant l'embarquement : attention au risque de pénalités pour les bavards et les dissipés ! La dispersion en fin de briefing vaut pour validation de la compréhension du parcours.

XV - PUBLICITE

Tout bateau arborant une « réclame », quel qu'en soit le support, paye un pot général !

XVI - REGLES DE SECURITE

Canal VHF attribué : 11

XVII - HORAIRES DES MAREES

référence Port Navalo

11 septembre : PM 11h47 ,BM 18h19 ; coefficient 32

12 septembre : BM 6h45/19h43, PM 13h55 ; coefficient 30/31

13 septembre : BM 8h08, PM 15h04; coefficient 35

Notes importantes: il peut y avoir 1h30 de différence avec ARRADON, la renverse à PORT NAVALO n'a pas lieu à l'heure indiquée, de plus la différence peut être notable selon que vous êtes à droite ou à gauche du plan d'eau. En résumé, il ne faut surtout pas se prendre la tête et dans la mesure du possible toujours être au bon endroit !

XVIII - PROGRAMME GENERAL

- Vendredi 11:

Mise à l'eau au Chantier du Parun, à BADEN (à partir de 9h00), café prévu, puis casse-croûte et briefing 13h15

Après-midi

13 H 30 (immédiatement après le briefing) Une ou deux manches à suivre, arrivée et mouillage à Conleau

Soir repas de flotte à Conleau .

- Samedi 12:

Matin : 8h00, sur la cale de Conleau, petit déjeuner offert par « Les amis de Conleau ». Briefing à Conleau à 8h30 – Départ 9h pour une ou deux manches – picnic à Arradon.

Après-midi

: Briefing 14h – Départ 14h30 pour une ou deux manches – Dodo au port de L'Île aux Moines, ou bien où vous voulez, mais les bateaux resteront là.

- Dimanche 13 :

Matin : Briefing à Port-Blanc à 8h30 , une ou deux manches et retour au Parun. Grutage à partir de 12h30

« Encas » au Parun et proclamation des résultats.

XIX - STATIONNEMENT DES REMORQUES

Les remorques seront remisées au Chantier du Parun.